Le Blanc-Mesnil
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR

Paris Terres d'Envol

Depuis le 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) fédère Paris et 11 groupements de communes appelés établissements publics territoriaux (EPT). Le Blanc-Mesnil fait partie de l'EPT « Paris Terres d'Envol », ensemble intercommunal de 8 villes qui compte près de 367 000 habitants.

Convocation et Ordre du jour

Conseil de territoire, séance du 17 mars 2025.

Consulter la convocation.

Consulter l'ordre du jour.

Présentation du territoire

L'EPT Paris Terres d'Envol réunit 8 communes :

- Aulnay-sous-Bois
- Dugny
- Drancy
- Le Blanc-Mesnil
- Le Bourget
- Sevran
- Tremblay-en-France
- Villepinte

Ce qui représente près de **367 000 habitants** (5% de la Métropole).

Fonctionnement

Les établissements publics territoriaux (EPT) et la Métropole du Grand Paris (MGP) prennent le **relais des anciennes intercommunalités** .

Les EPT et la MGP forment une **intercommunalité à 2 niveaux** .

La Métropole a des compétences d'élaboration et de planification des politiques publiques (niveau 1).

La Métropole et les EPT partagent des compétences de mise en œuvre et de gestion de ces politiques (niveau 2).

Compétences

Chaque EPT s'appuie sur un Conseil de territoire qui intègre de manière progressive et assume un **socle de 11 compétences obligatoires** :

- Assainissement de l'eau
- Politique de la ville
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Plan climat air-énergie territorial
- Action sociale d'entretien territorial
- Emploi, formation, insertion
- Transports et mobilité
- Renouvellement urbain
- Réseaux de chaleur et de froid
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

3 compétences sont partagées avec la Métropole depuis début 2017 :

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Développement et aménagement économique
- Politique locale de l'habitat et du logement

Les compétences des anciennes communautés d'agglomérations sont reprises par les EPT sur leur ancien périmètre.

Les élus territoriaux

Le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol compte déormais **80 conseillers territoriaux** et siège à Aulnay-sous-Bois (ville la plus peuplée).

Le **bureau de territoire**, son **exécutif** est constitué d' **un président** (Bruno Beschizza, maire d'Aulnay-sous-Bois, réélu le 11 juillet 2020), de **16 vice-présidents** et de deux conseillers territoriaux délégués.

Pour garantir le respect des projets des villes membres du Conseil territorial, un **Conseil des maires** a été institué. Il se réunit tous les 15 jours.

Vos représentants blanc-mesnilois

- Thierry Meignen (conseiller métropolitain)
- Micaël Vaz (vice-président chargé du Nouveau programme national de renouvellement urbain et de l'habitat)
- Karim Boumedjane
- Patricia Bour
- Julien Carré
- Bo Han
- Carmen Hernandez-Hersemeule
- Bénédicte Lefèvre
- Brigitte Lemarchand
- Karine Meyer
- Jean-Marie-Musquet
- Karima Khatim
- Didier Mignot

Délibérations, Conseil de Territoire

Délibérations 17/03/25	132.31 Ko
Délibaréations CT 17/03/2025	3.43 Mo
Liste des délibérations, CT 07/04/2025	154.25 Ko
Délibérations CT, 07/04/2025	6.17 Mo
Liste des délibérations, CT 02/06/25	139.77 Ko
Délibérations, CT du 02/06/25	2.41 Mo
Délibérations CT, 07/07/2025	6.25 Mo

Ordres du jour, Conseil de Territoire

Ordre du jour du 07/04/2025	183.54 Ko

Convocations, Conseil de Territoire

Convocation du 07/04/2025	183.54 Ko

Décision du président

Décision du 10/04/25	199.11 Ko
Décision du 22/04/25	200.42 Ko
Décision du 05/05/2025	212.62 Ko
Décision du président, 10/07/2025	120.13 Ko

Contact

Établissement public territorial Paris Terres d'Envol

4, allée des Écureuils
93420 Villepinte
France
0 800 10 23 13

Décisions à télécharger

Décisions EPT - Réunion du 26.06.2024	14.27 Mo
conseil_du_territoire_pte_decisions_07-10-24.pdf	5.98 Mo
Liste des délibérations - Séance du 16/12/2024	448.99 Ko
07_-dpu_-_dpu_blanc-mesnil_-_133_av_paul_vaillant_couturier_ao_108.pdf	124.69 Ko
04_-_dpu_-_dpu_tremblay-en-france_-_65_av_henri_barbusse_ai160-162.pdf	118.18 Ko
08_-_dpu_-_dpu_epfif_dugny_-_6_rue_de_l_extension_-_oh0043.pdf	111.93 Ko

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.